



MUNICIPALITÉ DE CHARTIERVILLE

AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES :

QUE le Conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 7 octobre 2024 les projets de règlement numéros 2024-02, 2024-03, 2024-04, 2024-05 et 2024-06;

QUE ces projets de règlement sont des « règlements de concordance », soit des règlements modifiant les règlements du plan d'urbanisme, de zonage, de lotissement, de construction ainsi que des permis et certificats afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement révisé de la MRC du Haut-Saint-François;

QUE le projet de règlement no. 2024-02 modifiant le plan d'urbanisme vise à agrandir l'affectation « Rurale » à même l'affectation « Agricole » conformément au schéma;

QUE les autres projets de règlement visent à modifier les règlements de zonage, de lotissement, de construction ainsi que des permis et certificats notamment sur les thèmes suivants : les services personnels et professionnels, l'agrotourisme, les installations à forte charge d'odeurs, l'abattage d'arbres, les zones Rurale et Agricole, les éoliennes commerciales, le lotissement en territoire rénové et les constructions résidentielles en zone agricole;

QUE ces projets ne contiennent pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire puisqu'il s'agit de règlements de concordance;

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlement, le 4 novembre 2024, à compter de 18 h, dans la salle du conseil située au 27, rue St-Jean-Baptiste, à Chartierville;

QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou son représentant expliquera les projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE les projets de règlement peuvent être consultés à l'hôtel de ville située au 27, rue St-Jean-Baptiste, à Chartierville pendant les heures d'ouverture du bureau soit du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ainsi que sur le site internet (www.chartierville.ca).

Donné à Chartierville, ce 10 octobre 2024

Pamela Blais, Directrice générale et greffière-trésorière